



**Association Internationale des Maires Francophones (AIMF)**

Initiative pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux :  
assainissement, planning familial, réponse aux situations d'urgence

en partenariat avec

**la Fondation Bill & Melinda Gates et la Ville de Paris**

## **Annexe 2 - NOTE EXPLICATIVE AUX MUNICIPALITES**

*Le formulaire de manifestation d'intérêt sera rempli en tenant compte des indications ci-dessous.*

### **I. EVIDENCE DE LA VOLONTE POLITIQUE ET DU CONTEXTE FAVORABLE - Au niveau national (10 points)**

- Pouvez-vous décrire la volonté politique au niveau national en termes de Planning Familial (PF), Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et de stratégie genre ?

*Par exemple, indiquer : plan national budgétisé de la planification familiale, principaux textes législatifs et engagements nationaux, la participation de l'Etat à des initiatives supra régionales, déclarations de la haute autorité, existence des politiques de gratuité etc.*

- Quelles sont les principales statistiques nationales disponibles en matière de PF et SSR ?

*Par ex. : Taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile, Taux d'utilisation des services de santé de la reproduction ; Maternité sans risque : pourcentage de femmes ayant bénéficié d'au moins une consultation prénatale (CPN), pourcentages de femmes ayant eu un accouchement assisté en centres de santé, pourcentage de femmes ayant un accouchement à domicile avec accoucheuses traditionnelles suivant âges, catégories sociales et quartiers si possibles, à l'obstétrique d'urgence ; Planning familial : nombre de services ayant un accueil et un counseling spécifique en planification familiale (PF), taux de fréquentation de centres ; prévalence contraceptive et ventilation suivant les différents moyens de contraception (modernes et traditionnels) et suivant les âges et le statut marital ; Grossesses non désirées : taux de grossesses non désirées ; d'accès aux services de prévention et prise en charge, taux de fausses couches involontaires ou provoquées (si elles existent) ; Santé sexuelle : prévalence du VIH et autre IST ; modes de prises en charge des personnes infectées.*

## II. EVIDENCE DE LA VOLONTE POLITIQUE ET DU CONTEXTE FAVORABLE - Au niveau local (20 points)

### a. Vision stratégique

- Quelle est la vision de vos élus pour traiter des enjeux de PF et SSE ?
- Quels engagements votre collectivité a-t-elle pris en faveur de la PF et SSR ?

Par ex. : *prise de position publique d'un.e élu.e local.e, décision municipale, projet ou action spécifique, identification d'axes prioritaires etc.*

### b. Stratégies municipales

#### **Contexte local**

- Quels sont les principaux enjeux auquel votre territoire est confronté en matière de PF et SSR ? Ces enjeux ont-ils été identifiés de manière participative ?

Par ex : *diagnostic ou étude réalisée avec les habitant.e.s, associations et acteurs de proximité, via des dispositifs de participation ou de représentation des habitants (représentants de quartiers ...) etc.*

- Avez-vous identifié des publics spécifiques en matière de PF et SSR, nécessitant une attention particulière ?

Par ex : *catégorie d'âge, sociale, ethnique, religieuse ou professionnelle, territoire prioritaire, etc.*

- Disposez-vous d'études concernant la situation de votre territoire en matière de PF et SSR ? Quelles sont les principales statistiques locales disponibles en matière de PF et SSR ?

*Pour les indicateurs, voir « statistiques nationales » en page 1.*

#### **Compétences et stratégies**

- Votre collectivité dispose-t-elle de compétences et de stratégies en matière de PF ou de SSR ?

Par ex. *dispositions législatives et réglementaires, documents stratégiques et de planification ...*

#### **Articulations et coopérations sur le territoire municipal**

- Comment les compétences en matière de PF et SSR se partagent-elles actuellement entre votre collectivité et l'Etat ?

Par ex. : *entre votre collectivité et le Ministère, les Etablissements publics de santé, les établissements scolaires ou autre, etc.*

- Disposez-vous de partenariats avec des acteurs internationaux, nationaux, publics, privés ou associatifs, en matière de PF, SSR ou genre ?

*Si partenariat en cours ou récent (moins de 5 ans), merci d'indiquer : le nom du ou des partenaires, le contenu du partenariat (succinctement), et le cas échéant, le budget dédié au partenariat.*

### **Moyens financiers et humains**

- Disposez-vous d'équipements publics en matière de PF ou SSR ?

*Si oui, merci de lister chaque équipement, son principal rôle et l'autorité responsable. En cas de délégation, merci de l'indiquer.*

- Pouvez-vous décrire la disponibilité locale en produits contraceptifs ?

*Par ex : taux de rupture moyen (pour chaque structure disposant de produits contraceptifs, indiquer la fréquence de ruptures de stocks), sources de financement des produits contraceptifs (municipalité, Etat, institutions internationales ...).*

### **Evolutions du schéma institutionnel**

- Quels seraient vos souhaits d'évolution ou recommandations concernant le cadre juridique actuel et le partage des responsabilités avec l'Etat et les acteurs privés ?

*Par ex : éléments de plaidoyer en cours ou souhaités, négociations en cours ou souhaitées avec les acteurs locaux, publics et privés, du SSR/PF, volonté de développer de nouveaux partenariats ...*

## **III. Synthèse de votre projet (10 points)**

- Problématique, contexte
  - Décrire quels sont les principaux enjeux auxquels veut répondre le projet ? Comment cette proposition a été élaboré (approche participative, consultation, indications prioritaires établies par le Ministère ...) ?
  - Indiquer les articulations possibles entre ce projet et des démarches nationales / locales, portées par des acteurs publics, privés ou associatifs : ex. avec l'Etat ou des établissements publics, des institutions internationales ou partenaires techniques et financiers, associations locales ou internationales engagées dans le PF ou SSR, association d'élus ... ; modalités d'articulation / coopération envisagée ?
- Décrire les cibles des activités et les impacts attendus des activités ?

*Chaque activité permet d'atteindre au moins un résultat, voire d'atteindre des résultats à court, moyen et long terme.*

- Rayonnement

*Si vous souhaitez cibler des catégories spécifiques de bénéficiaires (par ex : jeunes), merci de l'indiquer et de chiffrer pour chaque catégorie visée spécifiquement.*

- Budget prévisionnel

*Fournir un budget prévisionnel : volet « coûts », chiffrer les moyens mobilisés par catégorie ; volet « ressources », indiquer la répartition entre l'AIMF et la municipalité, y intégrant, le cas échéant, les financements d'autres partenaires en présence capables de se solidariser au projet.*